Folia Pharmacotherapeutica janvier 2018

Bon à savoir

Pas de bénéfice avéré de l'homéopathie par rapport au placebo, selon le rapport du "Conseil consultatif européen des académies des sciences", et demande des mêmes exigences rigoureuses que pour les médicaments classiques

L'*European Academies Science Advisory Council* (EASAC, le Conseil consultatif européen des académies des sciences) a publié un rapport concernant l'homéopathie.[1] La conclusion est claire: il n'existe actuellement aucune preuve valable que les produits homéopathiques soient plus efficaces qu'un placebo. L'EASAC recommande qu'un produit homéopathique, pour être reconnu comme "médicament", doit répondre aux mêmes exigences en termes d'efficacité, d'innocuité et de qualité qu'un médicament classique. Ceci signifie donc également que l'efficacité doit être étayée par des preuves provenant d'études scientifiques rigoureuses. L'EASAC estime en effet que rien ne justifie, d'un point de vue scientifique, la différence qui existe actuellement entre les exigences en matière d'efficacité et d'innocuité dans le cadre de la procédure d'autorisation, entre un médicament homéopathique et un médicament classique. Les conclusions et les avis formulés dans le rapport de l'EASAC rejoignent tout à fait l'article sur l'homéopathie paru dans les Folia de novembre 2010.
L'EASAC recommande aux décideurs politiques européens de réviser les exigences en matière d'études, d'autorisation et de publicité des produits homéopathiques.

Sources spécifiques

1 European Academies' Science Advisory Council (EASAC). Homeopathic products and practices: assessing the evidence and ensuring consistency in regulating medical claims in the EU. Sur www.easac.eu/fileadmin/PDF_s/reports_statements/EASAC_Homepathy_statement_web_final.pdf (rapport du 20/09/17) [L'EASAC est formé par les Académies nationales des Sciences des États membres de l'Union Européenne, dont l'Académie Royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique et la *Koninklijke Vlaamse Academie van België voor Wetenschappen en Kunsten*]

Colophon

Les *Folia Pharmacotherapeutica* sont publiés sous l'égide et la responsabilité du *Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique* (Belgisch Centrum voor Farmacotherapeutische Informatie) a.s.b.l. agréée par l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

Les informations publiées dans les *Folia Pharmacotherapeutica* ne peuvent pas être reprises ou diffusées sans mention de la source, et elles ne peuvent en aucun cas servir à des fins commerciales ou publicitaires.

Rédacteurs en chef: (redaction@cbip.be)

T. Christiaens (Universiteit Gent) et
J.M. Maloteaux (Université Catholique de Louvain).

Éditeur responsable:

T. Christiaens - Nekkersberglaan 31 - 9000 Gent.